

IMPULSE

SERRE NUMÉRIQUE

DOSSIER DE CANDIDATURE

SERRE
NUMÉ-
RIQUE



CCI GRAND HAINAUT
HAUTS-DE-FRANCE

LA
CRÉATION
NUMÉRIQUE
DANS
TOUS SES
ÉTATS

La Serre Numérique

Depuis près de 4 ans, la Serre Numérique est le bâtiment Totem du Parc des Rives Créatives de l'Escaut, zone d'activités de 26 hectares dédiée au numérique en plein développement ayant vu se déployer la Cité des Congrès, Nouvelle Forge, 7 500 m² de bureaux et une résidence étudiante

Lieu de convergence et d'échange des savoirs, elle offre à ses résidents (plus de 1 100 chaque jour) un écosystème dynamique et un environnement de travail exceptionnel.

QUELQUES CHIFFRES :

- 1 100 personnes
chaque jour
- 60 évènements,
ateliers et conférences
- 2 000 participants

Développée par la CCI Grand Hainaut à Valenciennes, la Serre Numérique propose 17 000 m² entièrement dédiés, entre autres, aux métiers de l'image et de la création numérique. D'une qualité architecturale unique, elle réunit ainsi en un seul bâtiment :

- les 3 filières du groupe Rubika : Supinfocom, Supinfogame et l'ISD
- un "espace entreprises" de 3 000 m² : incubation, pépinière...
- un centre de recherche appliquée et d'espace de transfert de technologies de pointe
- des espaces collaboratifs de travail et de convivialité (espace de co working, fab lab impression 3D, ateliers de prototypage...)

Vitrine de la **"french tech"**, la Serre Numérique développe le concept de "fertilisation croisée", favorisant les échanges entre les créatifs de tous horizons : dirigeants, enseignants, porteurs de projets, étudiants, chercheurs...

La Serre Numérique regroupe une vingtaine d'entreprises de la filière et accompagne des projets innovants dans le domaine de la création numérique et des services numériques innovants (réalité virtuelle/ réalité augmentée, jeux vidéo, serious game, infographie, solutions web, applications mobiles, impression 3D, design...).



Le programme

Vous avez un projet dans le domaine de la création numérique ou des services numériques innovants, le programme d'incubation IMPULSE est une opportunité pour concrétiser, structurer et **développer votre projet de création d'entreprise dans les meilleures conditions.**

IMPULSE vous propose un parcours unique pouvant aller jusqu'à 12 mois, qui vous permettra d'étudier la faisabilité de votre projet, prototyper votre idée, définir et tester votre modèle économique auprès de professionnels ou encore trouver des financements, le tout au sein d'un écosystème dynamique et inspirant.

IMPULSE, c'est :

1. **Un accompagnement individuel et sur mesure** dans un écosystème à taille humaine : 1 chargé d'affaires pour 20 porteurs de projet/ entreprises
2. **Un accompagnement collectif** : un programme de 20 ateliers thématiques sur 12 mois, l'accès aux plannings de conférences et d'événements de la Serre Numérique ainsi que l'accès à un programme de formation régional exclusivement réservé aux porteurs de projets innovants
3. **Un espace de travail entièrement équipé** (bureau, impression, wifi THD) dans l'incubateur de la Serre Numérique intégré au sein d'une communauté d'entrepreneurs dynamiques
4. L'accès aux aides financières à l'incubation : **Fonds régional d'incubation jusqu'à 15 000 € et allocation au porteur de projet**
5. **Des ressources techniques/ technologiques de pointe** :
 - Fab Lab "Impression 3D" de 30 m²
 - Ateliers de prototypage d'une surface totale de 500 m² (équipés en petits outillages, thermoformeuse, four à clay, plotter de découpe, machines à coudre...)
 - Espace de Réalité Virtuelle
6. **L'accès à un réseau de partenaires privilégiés**
 - Partenaires financiers,
 - Experts métier (experts juridiques, permanence INPI...)
 - Grands comptes
 - Laboratoires de recherche et enseignement supérieur (RUBIKA en particulier)
7. **Un pack "services"** qui ne cesse de s'étoffer grâce aux partenariats tissés avec différents fournisseurs de solutions ou services (logiciels, accès à des espaces de travail ou prototypage à tarif préférentiel...).

La Serre Numérique lance un appel à projets pour constituer la deuxième promotion “IMPULSE” de l’année.

A l’issue de la sélection, 10 nouveaux porteurs de projets seront retenus pour intégrer l’incubateur de la Serre Numérique

Calendrier de l’appel à projets :

26/08/19 : Lancement de l’appel à projets

13/10/19 : Clôture des inscriptions

24/10/19 : Jury de sélection

05/11/19 : Lancement de la promotion

Pour qui ?

Vous êtes un(e) porteur(euse) de projet de la filière numérique motivé(e), vous êtes capable de défendre votre proposition de valeur et de présenter une première ébauche de business plan devant un jury et vous envisagez la création de votre entreprise au sein de la Serre Numérique ou plus largement sur le Parc des Rives Créatives de l'Escaut, **IMPULSE est fait pour vous !**

Les critères d'éligibilité :

1. Les projets doivent s'inscrire dans le secteur du numérique : réalité virtuelle/ réalité augmentée, jeux vidéo, serious game, infographie, solutions web, applications mobiles, impression 3D, design...

2. Les candidats doivent pouvoir se rendre disponibles :

Réussir à faire de son projet de création d'entreprise une startup scalable suppose de l'engagement et une grande disponibilité. Ainsi, pour suivre le programme IMPULSE et bénéficier de ses apports, les porteurs de projets devront :

- Fréquenter au moins deux jours par semaine l'incubateur,
- Participer aux ateliers/ programme de formation et l'ensemble des temps forts (networking, démoday, journée d'intégration...).

3. Les candidats portant un projet développé dans le cadre de leur scolarité doivent disposer de la liberté d'exploitation de ce projet et s'en assurer au préalable auprès de l'administration de leur établissement.

4. Les candidats présentant un projet issu d'un essaimage (ou d'une externalisation d'entreprise déjà existante) peuvent concourir. La participation éventuelle de l'entreprise d'origine au capital social de l'entreprise créée par le lauréat ne devra pas excéder 20%.

5. Les candidats salariés qui développent ce projet dans le cadre de leur activité professionnelle doivent s'assurer qu'ils disposent de la liberté d'exploitation de leur projet vis à vis de leur employeur.

6. Ne peuvent concourir les porteurs de projets déjà incubés sur le projet objet de la candidature au sein d'une structure d'incubation de la Région Hauts-de-France labélisée parc d'innovation.

7. Chaque candidat ne peut présenter qu'un seul projet. Chaque projet peut être porté par plusieurs personnes physiques, dont une seule peut être candidate ; les autres personnes physiques constituent l'équipe décrite dans la fiche de candidature du dossier de participation.

Comment candidater ?

- Demander l'envoi du dossier de candidature à impulse@serre-numerique.fr
- Vérifier votre éligibilité au programme IMPULSE
- Rédiger votre dossier de participation suivant le plan proposé par nos équipes (jusqu'à la clôture de l'appel à projets, les chargés d'affaires de la Serre Numérique sont à votre écoute pour répondre à vos questions)
- Envoyer votre dossier complété à impulse@serre-numerique.fr avant le 13/10/2019 à 23h59
- Vérifier votre disponibilité pour le jury de sélection du 24/10/2019, la journée de lancement du 05/11/2019 et au moins 2 jours / semaine pour les 12 mois suivants...

Candidature

CONFIDENTIALITE

La Serre Numérique est le seul et unique destinataire de votre dossier de candidature. Nous nous engageons à conserver toutes les informations communiquées dans ce dossier de manière strictement confidentielle.

Si vous êtes sélectionné, votre dossier sera alors communiqué aux membres du comité d'engagement qui sont soumis aux mêmes règles de confidentialité.

Le dossier de sélection

Pour apprécier la qualité du projet de création d'entreprise, sa faisabilité et ses perspectives de développement, vous trouverez une description des informations qui devront figurer dans votre dossier de participation :

Cette présentation n'est pas exhaustive, elle permet de vous guider.

Rédigez votre présentation et transmettez-la par mail : **impulse@serre-numerique.fr**

PLAN INDICATIF

1. Équipe

- Formation et parcours professionnel des membres de l'équipe
- Qualité et complémentarité de l'équipe : quelles seront les fonctions assurées par les membres de l'équipe
- Motivation, disponibilité et capacité du(es) futur(s) dirigeant(s) à créer et à développer une entreprise, à diriger une équipe, à se former à l'entrepreneuriat (marketing, management, finance)

2. Présentation du projet

- Description de l'activité envisagée : réalité virtuelle/ réalité augmentée, jeux vidéo, serious game, solutions web, applications mobiles, impression 3D, design...
- Caractère innovant ou original du projet.
- Mise en avant du positionnement technique, artistique, ludique...
- Etat de développement des différents produits ou services : indiquez dans le dossier si des études ou des actions sont à réaliser avant d'envisager la commercialisation de votre offre, en distinguant les études à mener avant la création de l'entreprise de celles qui seront menées une fois la société créée
- Modèle économique envisagé : prestation de service, vente d'un produit ou logiciel, modèle free to play, modèle freemium, licensing, location...
- Evolution de votre entreprise à 3 ans : effectif, activité...

3. Marché de l'entreprise

- Présentation générale du marché dans lequel évolue le projet d'entreprise : dimension du marché, tendances, caractéristiques des acteurs qui le composent.
- Description des clients potentiels
- Etat de la concurrence et positionnement de votre offre par rapport aux offres concurrentes
- Description de vos objectifs de vente, de votre politique de prix
- Stratégie marketing et commerciale : comment envisagez-vous de faire connaître et commercialiser votre offre, trouver et convaincre vos clients.

4. Propriété industrielle et intellectuelle

- Etat de la propriété intellectuelle et des droits des tiers
- Comment envisagez-vous de protéger vos créations : droits d'auteur, dessins et modèles, brevets...

5. Filière création numérique

- Potentiel de développement et de création de valeur de votre projet
- Vos attentes en matière d'accompagnement et d'aide au développement de votre activité
- **Votre volonté d'implanter votre future entreprise dans le Valenciennois et de l'inscrire dans la dynamique de l'écosystème Serre Numérique**

6. Votre souhait de développer des partenariats avec les acteurs de la filière numérique régionale (RUBIKA, PICTANOVO, laboratoires de recherches, entreprises...)

7. Dossier financier

- En utilisant le modèle de **tableau des dépenses prévisionnelles** (page 10), décrivez les besoins de financement du projet jusqu'à la création de l'entreprise : étude de faisabilité (technique, commerciale ou financière). La subvention relative aux dépenses d'incubation est plafonnée à 15 000 € TTC. Toutes les dépenses sollicitées pour la période d'incubation doivent être décrites et justifiées dans votre business plan.
- Le **prévisionnel financier** correspond à la traduction chiffrée de vos hypothèses techniques, commerciales, économiques et organisationnelles, à partir de la création d'entreprise. Il permet d'apprécier les besoins de financement de votre future entreprise, de vérifier sa faisabilité économique et sa rentabilité à moyen terme.

Le **prévisionnel financier** de votre dossier se compose d'un compte de résultat prévisionnel (sur 3 ans), d'un plan de financement (sur 3 ans) et d'un plan de trésorerie (sur 12 mois).

Le **plan de financement** met en évidence les financeurs potentiels de votre projet d'entreprise (apports personnels, organismes de prêts d'honneur, capital-risque, crowdfunding...).

Liste des besoins pendant l'incubation	Coût TTC
COMMERCIAL ET MARKETING	
DÉVELOPPEMENT TECHNIQUE / LOGICIEL	
CRÉATION GRAPHIQUE	
JURIDIQUE ET PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	
RESSOURCES HUMAINES	
ACCOMPAGNEMENT / CONSEIL	
TOTAL (en € TTC)	

SERRE NUMÉ- RIQUE

ANIMATION • JEUX VIDÉO • DESIGN

Parc des Rives Créatives de l'Escaut - 2 rue Péclet
BP 80577 - 59308 Valenciennes Cedex
T. +33 3 27 513 512

contact@serre-numerique.fr
serre-numerique.fr



LA
CRÉATION
NUMÉRIQUE
DANS TOUS
SES ÉTATS

Un projet soutenu par :



Et porté par :